Port Atlantique La Rochelle

L'Escale Atlantique

Lettre d'information mensuelle n° 146

MARS 2021

ÉDITO

Michel Puyrazat
Président du Directoire

Éolien offshore : acte I

Mesure phare du CIMer de janvier 2021, le déploiement des énergies marines renouvelables est une priorité. Elle se concrétise avec le lancement de la réalisation du parc éolien en mer du banc de Guérande. Composée de 80 éoliennes d'une puissance unitaire de 6 MW, cette installation fournira l'équivalent de 20 % de la consommation électrique de la Loire-Atlantique à partir de 2022.

Aux côtés du Port de Nantes - Saint-Nazaire, le Port de La Rochelle contribuera activement à cette installation en servant de hub logistique pour les fondations et les pièces de transition de ces éoliennes, pendant près de 18 mois.

Depuis janvier, la zone portuaire de l'Anse Saint-Marc fait ainsi l'objet de travaux conséquents pour permettre le stockage temporaire de ces éléments aux dimensions impressionnantes. Les premiers éléments sont arrivés en provenance de Rotterdam, à bord du navire *Svenja* qui assurera des rotations régulières. Dans le même temps, un autre navire, *l'Innovation*, fera le transfert de ces éléments jusqu'au parc éolien et leur installation.

Cette contribution du Port, pleinement en phase avec son projet stratégique, confirme son aptitude à répondre aux enjeux de transition énergétique. Elle s'appuie notamment sur ses qualités d'accès nautiques, le savoir-faire de la filiale rochelaise de Maritime Kuhn, développé depuis plus de dix ans sur l'éolien terrestre, et la technicité éprouvée des dockers de la place portuaire.

STRATÉGIE PORTUAIRE NATIONALE

Construire ensemble l'avenir maritime et accélérer la transition

Fin janvier au Havre, le Premier ministre Jean Castex a présidé le Comité Interministériel de la Mer (CIMer). L'occasion pour le chef du Gouvernement de présenter l'ambitieuse stratégie portuaire nationale ainsi que le plan de relance de l'État pour le secteur maritime.

Le Port de La Rochelle, au cœur des ambitions de la stratégie portuaire nationale

Outre le suivi des décisions antérieures, ce cinquième CIMer a permis d'adopter de nouvelles actions dont quatre mesures phares : adoption d'une stratégie nationale portuaire ainsi qu'une stratégie pour les grands fonds marins, déploiement des énergies marines renouvelables et relance de la filière maritime et portuaire.

La stratégie nationale portuaire, établie après une large concertation auprès des acteurs publics et privés, poursuit un objectif clair de reconquête de parts de marché. Elle couvre l'ensemble du système portuaire français et définit quatre ambitions déclinées en seize objectifs stratégiques. Ces ambitions consistent à faire des ports des maillons essentiels de la performance des chaînes logistiques, des outils de développement économique des territoires, des accélérateurs de la transition écologique ainsi que des moteurs de l'innovation et de la transition numérique. Cette stratégie, construite pour être évolutive et s'adapter aux changements, donne une vision à 10 ans du cap à suivre par les autorités portuaires et les différents acteurs des places portuaires, qu'il s'agisse des grands ports maritimes ou des ports décentralisés. Un comité de suivi veillera à la mise en œuvre des seize objectifs stratégiques et rendra compte annuellement au CIMer.

La relance de la filière maritime et portuaire, avec la mobilisation par l'Etat de 650 M€, vise à mener à court terme des actions de soutien et de développement de l'économie portuaire, des filières pêche et aquaculture et des industries de la mer. Pour les grands ports maritimes, ce plan de relance permet notamment d'accélérer les opérations de transition écologique (175 M€) telles que des solutions d'avitaillement en carburants alternatifs aux navires, des modèles d'économie circulaire et d'écologie industrielle, des projets de transition énergétique des zones industrialo-portuaires ou encore l'acheminement des marchandises par voie ferroviaire.

Le Port de La Rochelle participe activement à cette mobilisation et ces ambitions, que ce soit au travers de son nouveau projet stratégique qui s'inscrit pleinement dans les orientations de la stratégie nationale portuaire, ou l'accélération de la transition écologique avec le développement de l'utilisation de l'hydrogène, l'adaptation de ses infrastructures aux énergies marines renouvelables ou le développement du report modal et du transport ferroviaire.

Financé par

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

Les ports français en chiffres

66
Le nombre de ports de commerce, dont 11 Grands Ports maritimes relevant de l'État.

+ de 350 000
Les emplois directs et indirects.

x2
L'objectif concernant le nombre d'emplois liés à l'activité portuaire, à l'horizon 2050.

⊕ d'infos sur www.larochelle.port.fr

OIP ATLANTIQUE

Une tête chercheuse pour favoriser l'innovation

Présidé depuis le début d'année par Bruno Baron, OFP Atlantique, la filiale du port en charge du développement du trafic ferroviaire portuaire depuis une dizaine d'années, est devenue dans le même temps OIP Atlantique, Opérateur d'Innovation Portuaire. Cette société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) relookée a dorénavant pour objet la mise en œuvre de projets innovants à destination du Port ou de la place portuaire.

Expérimentation d'une inspection par drone de différents composants ferroviaires sur le Port

« *Notre feuille de route,* précise Bruno Baron, *est de susciter et d'accompagner l'innovation, qu'elle provienne d'acteurs privés ou publics. Cela dans le cadre de projets utiles à la communauté portuaire, réplicables et commercialisables* ».

Pour l'expérimentation des projets, la réalisation de pilotes, le Port apporte un vaste terrain de jeu aux multiples possibilités. C'est ainsi qu'a été testée une inspection par drone de différents composants ferroviaires. Un test réalisé en partenariat avec le laboratoire LIENSs de La Rochelle Université, avec pour objectif à terme d'utiliser un programme de maintenance prédictive grâce à une intelligence artificielle.

« *Sur le périmètre d'intervention,* poursuit Bruno Baron, *nous ne nous interdisons rien. Créer une cellule recherche & développement, expérimenter, déployer des innovations matures, rien n'est exclu* ». Pour l'heure, la réflexion de l'opérateur se focalise entre autres sur l'hydrogène pour contribuer à l'émergence d'un nouveau carburant propre appliqué au transport de marchandises. Grâce à un consortium d'industriels locaux, le projet vise à transformer, compresser, stocker et distribuer cette source d'énergie notamment à destination des locotracteurs ferroviaires portuaires, comme un clin d'œil à l'antériorité d'OIP. Ce projet examine aussi l'utilisation de l'hydrogène pour des navires de services (drague, baliseur…) et vient ainsi compléter l'approvisionnement nécessaire aux véhicules utilitaires mis en place par Atlantech auprès d'entreprises de l'agglomération rochelaise.

Recherche, innovation, accompagnement, des missions que l'OIP prolonge au sein du Pôle de Compétitivité de la Région Nouvelle-Aquitaine Alpha RLH (Route des Lasers et des Hyperfréquences), au travers de son animation à l'échelle du territoire de l'ancienne Région Poitou-Charentes. Ce pôle fédère des talents à la renommée mondiale autour des technologies relevant de la photonique-laser et de l'électronique-hyperfréquences.

PORT DURABLE

ENVIRONNEMENT

Un rappel des bonnes pratiques

En partenariat avec Echo Mer, association qui œuvre pour la protection de l'océan, le Port va déployer une action de sensibilisation à l'environnement, sur plusieurs de ses sites.

Mise en place des affiches de sensibilisation

« *Notre action concerne le Pôle de Réparation et de Construction Navales, l'épi central du Bassin à Flot, le Port de Service, le ponton Camaret et le ponton du 519e* », explique Betsy Dubois, coordinatrice Qualité, Sécurité, Environnement au Port. L'action s'adresse aux clients et usagers qui interviennent sur ces sites, matérialisée par une série de quatre panneaux. Le premier met en garde contre les macro déchets, les pots de peinture par exemple qui pourraient partir à la mer, le deuxième rappelle la nécessité de ne pas jeter les mégots à l'eau, le troisième invite à couper l'électricité à bord des navires inoccupés, et le quatrième traite des fusées de détresse périmées qui doivent obligatoirement être déposées chez un revendeur agréé.

RECYCLAGE

EPI : une seconde vie

Chaque année, les collaborateurs de Port Atlantique La Rochelle, dont les besoins le justifient, bénéficient d'une nouvelle dotation en EPI (équipements de protection individuelle). L'action « Libère ton vestiaire » vise à valoriser les équipements usagers.

Vêtements de travail haute visibilité ou non, chaussures, casques et casquettes, voilà les éléments qui composent cette dotation, renouvelée pour partie au printemps prochain. Les collaborateurs concernés seront invités à participer à l'opération. Outre les casques et casquettes pour lesquels il n'existe pas de filière de valorisation, les vêtements qui ne sont pas haute visibilité seront orientés vers une filière spécifique via le fournisseur Actuel Vet, destinés à l'isolation des bâtiments. Les vêtements haute visibilité et les chaussures peu usés seront donnés au Seamen's Club pour les marins en escale. Les EPI trop abîmés feront l'objet d'un recyclage.

Sensibilisation des collaborateurs du Port à l'opération « Libère ton vestiaire »

PORT DURABLE

PLACE PORTUAIRE

Un nouveau bilan carbone

En 2013, le Port avait réalisé un premier bilan carbone qui a permis de définir un état initial et les moyens de progression en termes d'émissions de gaz à effet de serre, grâce à différentes actions. Aujourd'hui, l'heure est au déploiement systémique pour une vision globale intégrant la place portuaire.

La Maison du Port : un bâtiment à énergie positive

« *À l'occasion de notre premier bilan carbone, nous avions identifié les principaux postes d'émissions,* rappelle Bernard Plisson, directeur de la Stratégie et de la Transition écologique, *en l'occurrence les bâtiments, la drague* Cap d'Aunis, *les déplacements et les travaux.* » Bien qu'inégalement répartis, des progrès sensibles ont par la suite été réalisés : sur les bâtiments avec la construction et la mise en service de la Maison du Port - bâtiment à énergie positive - et la rénovation de Camaret, sur les déplacements avec aujourd'hui un parc de véhicules de service électriques à 80 % et sur les travaux avec l'utilisation de matériaux recyclés. Peu d'évolution en revanche pour la drague, mais des changements significatifs avec la nouvelle vedette hydrographique hybride *Cassiopée*.

La feuille de route pour les années qui viennent est d'établir le nouveau bilan carbone du Port en tant qu'établissement et, plus globalement, d'évaluer le coût du passage portuaire en termes d'émissions.

« *C'est une priorité stratégique pour la place portuaire que nous mettons en œuvre dans le cadre du projet de territoire zéro carbone. C'est d'ailleurs à la Coopérative Carbone instaurée dans le cadre de ce programme que nous confions la mission et nous en sommes l'un des premiers clients.* » Cette mission va durer quatre à cinq mois. Son point de départ concernant le Port : le recueil de données relatives à la consommation d'énergie pour les bâtiments, les travaux et les déplacements. Pour les opérateurs, même démarche pour quantifier la consommation d'énergie : sur la partie maritime, collecte d'informations auprès du pilotage, lamanage, remorquage et des consignataires. Sur la partie terrestre, collecte auprès des intervenants dans le transfert de marchandises (stockage, transport). Rendez-vous donc dans quelques mois pour la synthèse de ce bilan et l'annonce des actions qui seront mises en œuvre.

BASE SOUS-MARINE

4 200 m² d'alvéoles réhabilités

L'été dernier, ce sont deux alvéoles au sud de la Base Sous-Marine qui ont été réhabilitées suivies de trois autres en ce début d'année, au nord.

D'un côté 1 500 m², de l'autre 2 700 m², constituant un ensemble qui offre de nouvelles surfaces de stockage pour les clients du Port.

Si les deux alvéoles situées au sud de la Base Sous-Marine sont déjà louées, les trois au nord ayant fait l'objet d'une réhabilitation sont désormais disponibles à la location. D'un coût global de 145 000 €, les travaux ont porté sur la réfection des portes, des circuits électriques, l'éclairage, la récupération et l'évacuation des infiltrations pluviales, la sécurisation des quais, la pose de filets pour éviter l'intrusion des pigeons et enfin un bon nettoyage. Les alvéoles proposent ainsi une alternative au stockage dans les hangars pour certains colis de dimensions moyennes.

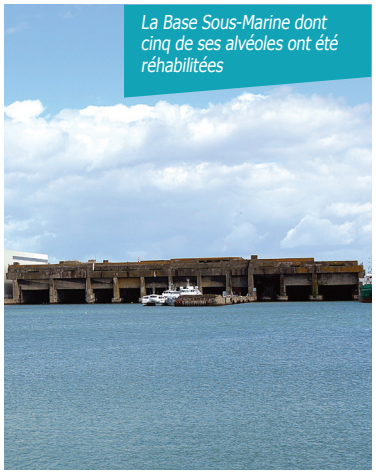

La Base Sous-Marine dont cinq de ses alvéoles ont été réhabilitées

PLAN DE MOBILITÉ DE LA ROCHELLE OUEST

En avant !

À l'image de Port Atlantique La Rochelle, les entreprises de la zone ouest de plus de cinquante salariés ont engagé la mise en œuvre de leur plan de mobilité, conformément à la réglementation. L'objectif est d'élargir la démarche à l'ensemble de cette zone qui englobe La Pallice et Chef de Baie, en mutualisant la réflexion et les moyens d'action.

« *La Rochelle ouest représente le deuxième bassin d'emploi de l'agglomération avec plus de 4 000 salariés* », souligne Rémi Justinien, délégué de l'association MER, Matières Energies Rochelaises, qui coordonne ce projet mobilité. Les trajets domicile-travail engendrent de fait un flot de milliers de véhicules avec bien souvent une seule personne à bord. Sur la base du diagnostic réalisé par chaque entité, l'idée est de mettre en place des actions adaptées tenant compte des aspirations des salariés, dans le but de favoriser l'usage de modes de transport autres que la voiture individuelle.

Parmi les pistes partagées entre les entreprises et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle de par sa compétence transport, figure la création d'une application covoiturage qui pourrait voir le jour au deuxième semestre de cette année, la mutualisation des achats pour l'acquisition de véhicules électriques et de bornes de recharge, et aussi le développement des services de mobilité Yélo sur Chef de Baie.

Le plan de mobilité interne à Port Atlantique La Rochelle

Olivier Philippe

Olivier Philippe, dirigeant de SETA

SETA, acronyme de Société d'études et de travaux anticorrosion, est implantée sur le Pôle de Réparation et de Construction Navales. Elle est dirigée par Olivier Philippe, structure qu'il gère depuis 1998 et dont il a racheté la totalité des parts en 2009.

Nous sommes début février et Olivier Philippe revient tout juste de Bordeaux où il a dépêché pour une semaine trois de ses collaborateurs sur les huit permanents que compte son entreprise. Objectif de l'intervention : réaliser un carénage partiel par sablage et peinture sur le *Sébastien Vauban*, navire transbordeur du Conseil départemental de la Gironde, qui relie Blaye à Lamarque, suite à une avarie.

Une partie de l'équipe SETA a momentanément quitté la base rochelaise et ce n'est pas exceptionnel. « *Notre zone d'intervention s'étend de Brest à Hendaye, en passant par Concarneau, Saint-Nazaire, Les Sables-d'Olonne, Bordeaux et Bayonne* », précise Olivier Philippe. *Sur cette zone, nous travaillons sur les patrouilleurs des douanes dans le cadre d'un marché de maintenance en condition opérationnelle des navires de l'État (MCO).* »

Olivier Philippe répond à un certain nombre d'appels d'offres avec les entreprises de la place rochelaise, Lecamus, AIS Elec et AMP dans le cadre d'un groupement de compétences, chacun intervenant bien évidemment dans sa spécialité. « *L'intérêt pour notre client est d'avoir une vision globale à travers un interlocuteur unique. C'est souvent Maxime Legendre de la société Lecamus qui joue ce rôle. Pour notre groupement, nous avons en perspective un chantier sur deux remorqueurs* Boluda *bientôt en arrêt technique, et potentiellement un autre navire prochainement en cale sèche également.* »

Des partenariats sur de nombreux projets

En dehors des marchés auxquels ils répondent en commun, SETA, Lecamus, AIS Elec, développent des partenariats sur de nombreux projets. Cela a été le cas avec deux unités construites par Lecamus pour le Conseil départemental de la Charente-Maritime, la drague *La Cordouan* et dernièrement le remorqueur *Le Fuma*. « *Sur ces navires en acier, nous procédons avant la mise en peinture au sablage et à la métallisation zinc 100 µ, également appelée shoopage, une solution anticorrosion* ».

Comme ses partenaires, SETA dispose, on l'a compris, de son propre portefeuille clients. « *Nous avons récemment travaillé pour Ocea sur une série de six crew boats, des navires dédiés au transport de personnel vers les plateformes offshore,* indique Olivier Philippe. *Notre mission sur ces navires en aluminium : l'application de cinq couches de peinture, c'est la règle en la matière. Nous intervenons aussi sur des bateaux de pêche ainsi que sur la flotte patrimoniale du Musée Maritime de La Rochelle.* »

« *Source potentielle de projections, l'élément peinture et ses phases préparatoires doivent tenir compte de la co-activité avec les autres intervenants. Nous faisons donc en sorte de travailler séparément, en décalé, le soir et bien souvent le samedi matin.* » Parmi ces phases préparatoires, le sablage (le sable constituant ensuite un déchet ultime, traité en tant que tel dans les circuits adaptés) et le grenaillage (la grenaille étant quant à elle recyclée plusieurs fois, récupérée par aspiration).

Des tenues en Kevlar

Alternative pour une meilleure co-activité : le décapage intégral par ultra-haute pression à l'eau entre 2 500 et 3 000 bars. « *Avec des projections limitées, cette technique qui offre une mise à nu du support nous permet de ne pas nous isoler des autres intervenants.* » Réceptionné en décembre dernier, le groupe ultra haute pression a nécessité un investissement de 140 000 € pour SETA, comprenant 20 000 € de matériels et accessoires périphériques, dont 7 000 € rien que pour l'achat de deux tenues en Kevlar destinées à la protection des opérateurs.

Le groupe ultra-haute pression en action

Baptisée SETA-Tardivel, l'ancêtre de la structure actuelle avait été créée en 1976, spécialisée dans le domaine naval. La société a depuis élargi à l'industrie et aux ouvrages d'art son expertise dans le traitement de surface et la protection anticorrosion des métaux. « *Nous assurons la maintenance annuelle dans le dépôt pétrolier Picoty de La Pallice sur le réseau de tuyauterie et les fonds de bacs,* souligne Olivier Philippe. *Il y a deux ans, nous sommes intervenus sur les quatre écluses du pont du Brault, qui relie la Charente-Maritime à la Vendée, pour une intervention de sablage et peinture, après les avoir sorties de l'eau et déposées sur un terre-plein. Autre intervention à souligner : un essai de traitement sur le pont d'Aquitaine appliqué aux colliers qui relient les câbles aux suspentes, pour le compte de la Direction interdépartementale des routes Atlantique* ».

SETA affiche un champ de compétences diversifié qui renvoie à l'expérience initiale d'Olivier Philippe : « *J'ai fait du cabotage terrestre avant de poser ma valise à La Rochelle,* sourit-il, *en exerçant pour différentes entreprises dont l'une de taille nationale à Saint-Nazaire, spécialisée dans la peinture navale et industrielle où j'étais chargé d'affaires.* »

L'Escale Atlantique
Mise en page : PEUPLADES.FR
Impression : Imprimerie IRO

Port Atlantique La Rochelle
141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60
communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr

Directeur de la Publication : Michel Puyrazat.
Responsable de la Publication : Sarah Boursier.
Rédaction : Thierry Rambaud.
Crédit Photos : Thierry Rambaud, Natacha Volto / LIENSs-CNRS / La Rochelle Université, Betsy Dubois, SETA.
ISSN 1252 - 7963

PEFC 10-32-3010